

RÈGLEMENT

Appel à candidatures ouvert du 15 mai au 15 août 2018

1. OBJECTIFS

Une allocation régionale de niveau master avec mobilité permet la mobilité d'un(e) étudiant(e) francophone d'un pays vers un autre pays de la région, pour suivre une formation francophone de niveau master au sein de la région. La liste des formations est indiquée dans l'annexe 1 de ce document. Seul(e)s les étudiant(e)s ayant la nationalité d'un des pays de la région Asie-Pacifique, qui doivent changer de pays pour leur formation de master, peuvent demander cette allocation (par exemple un étudiant laotien qui souhaite s'inscrire à un master au Cambodge).

2. CONDITIONS DE CANDIDATURES

Sont éligibles à répondre à cet appel **les étudiant(e)s ayant la nationalité d'un des pays de la région Asie-Pacifique** qui s'inscrivent aux masters francophones accompagnés par l'AUF (annexe 1).

Seuls les étudiant(e)s qui souhaitent étudier dans un autre pays que le leur peuvent demander cette allocation. Les candidat(e)s qui souhaitent suivre une formation à l'intérieur de leur pays peuvent demander, sous certaines conditions, une allocation régionale de niveau master sans mobilité.

Les candidats d'autres régions ne sont pas éligibles à répondre à cet appel.

Pour demander une allocation pour mobilité régionale, le (la) candidat(e) doit :

- être francophone,
- avoir la nationalité d'un pays de la région Asie-Pacifique,
- avoir moins de 40 ans (au plus tard à la date de clôture de l'appel à candidatures),
- compléter le dossier de candidature en ligne dans les délais impartis et
- produire l'ensemble des pièces demandées : diplômes, attestations officielles, relevé des notes, etc.
- déclarer sur l'honneur toute prise en charge financière autre que celle demandée à l'AUF.

3. SÉLECTION DES CANDIDATURES**AVANT-PROPOS**

Il est porté à l'attention des candidat(e)s que l'AUF n'est pas un établissement public ayant une mission statutaire d'enseignement supérieur et de recherche. À ce titre, l'octroi d'une allocation régionale de niveau master n'implique pas le recrutement du bénéficiaire par l'AUF ou l'instauration d'une relation de travail ou d'un quelconque lien de subordination entre l'AUF et le candidat sélectionné. Cette allocation ne peut donc pas être apparentée à un salaire ou à une rémunération, sous quelque forme que ce soit, puisqu'elle n'est pas obtenue en contrepartie d'un travail accompli dans un lien de subordination avec l'AUF. La scolarité et les recherches du bénéficiaire restent régies par les règles en vigueur au sein de son établissement d'origine et/ou d'accueil. Par ailleurs, l'AUF n'exerce aucun pouvoir disciplinaire et de contrôle sur le bénéficiaire d'une allocation régionale de niveau master.

Tout(e) candidat(e) à une allocation régionale de niveau master avec mobilité de l'AUF est fortement incité(e) à rechercher d'autres apports lui permettant de combler tous les besoins rencontrés durant sa période de formation, particulièrement auprès de son établissement d'origine et/ou d'accueil.

PROCÉDURES

Les candidat(e)s doivent compléter le formulaire correspondant **EN LIGNE** : <https://formulaires.auf.org/> dans les délais impartis. Le candidat ne peut présenter (compléter) qu'un seul dossier de candidature.

Après examen de leur recevabilité, les dossiers seront soumis à la sélection par les instances compétentes de l'AUF. Les dossiers des candidats sont retenus sur la base de l'excellence de la candidature et à concurrence des financements disponibles.

Les principaux critères retenus pour la procédure de sélection sont :

- la qualité pédagogique et scientifique du dossier (notes, motivation),
- le résultat de sélection des candidats inscrits aux masters francophones accompagnés par l'AUF dans la région Asie-Pacifique,

- l'opportunité du dossier de candidature pour le développement des universités des pays de la région,
- l'équilibre entre les sexes des candidats (priorité aux candidates à qualité scientifique égale des dossiers),
- l'avis du responsable de la formation demandée.

4. MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE

Les allocations sont accordées pour une durée de un à deux ans, selon la durée de la formation. L'allocation est d'une durée maximale de 10 mois par année de formation. La période de mobilité est arrêtée par l'AUF qui tient compte, dans la mesure du possible, des souhaits du bénéficiaire. Le renouvellement de l'allocation après la 1^{ère} année, pour le cas des formations sur 2 ans, est conditionné par l'admission en 2^e année et la demande de renouvellement.

5. NATURE DU SOUTIEN FINANCIER DE L'AUF

LES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES COMPRENNENT EXCLUSIVEMENT ET AU MAXIMUM :

Un **titre de transport** émis par l'AUF et mis à la disposition de l'allocataire, lui permettant d'effectuer le voyage de son pays d'origine au pays d'accueil, et le retour. Le titre de transport n'est pas modifiable, notamment quant aux dates (le choix du moyen de transport appartient à l'AUF ; les excédents de bagages ne sont pas pris en charge).

Une **allocation mensuelle forfaitaire** établie en fonction du niveau de vie dans la région d'accueil, versée dans la limite de la durée de l'allocation accordée et sous réserve de confirmation par l'établissement d'accueil de l'assiduité du bénéficiaire. Cette allocation est fixée à 250 dollars américains par mois pour l'année 2018-2019.

Une **assurance maladie, accident, rapatriement**, prise en charge par l'AUF (cette assurance n'exonère pas l'allocataire de souscrire à l'assurance étudiante obligatoire dans les établissements).

L'allocataire devra en outre justifier des vaccinations et visas requis pour se rendre et résider pendant toute la durée de son allocation dans le pays d'accueil.

Une **prime d'installation**, de 150 dollars américains, versée une seule fois à l'arrivée dans le pays d'accueil.

Toutes les autres dépenses (frais de scolarité, droits d'inscription, logement, visa, vaccination, etc.) **sont à la charge de l'allocataire.**

L'allocataire s'engage à financer par ses propres moyens d'éventuels droits d'inscription levés par les établissements d'accueil.

Si l'établissement d'origine et/ou d'accueil informe l'AUF de l'arrêt prématuré de la formation, ou si le (la) bénéficiaire ne répond plus aux conditions d'attribution de l'aide financière, l'AUF peut suspendre ou annuler les versements subséquents de cette aide financière.

6. OBLIGATIONS DES ÉTABLISSEMENTS

LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL ET D'ORIGINE DE L'ALLOCATAIRE S'ENGAGENT À :

- faire respecter par l'allocataire le présent règlement,
- informer, dans les meilleurs délais, les services de l'AUF de tout arrêt prématuré des études de l'allocataire,
- faire respecter par l'allocataire les lois et règlements en vigueur au sein du pays d'accueil, en particulier les dispositions qui s'appliquent à lui en matière d'entrée et de séjour sur le territoire,
- faire respecter par l'allocataire les règlements en vigueur au sein de l'établissement d'origine et d'accueil.

7. CALENDRIER

- 15 mai 2018 : lancement et diffusion de l'appel à candidatures,
- 15 août 2018 : clôture de l'appel à candidatures,
- 1^{er} septembre 2018 : publication des résultats de l'appel à candidatures (liste définitive).

8. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être obligatoirement complété **EN LIGNE** (<https://formulaire.auf.org/>) dans les délais impartis. Le candidat ne peut présenter (compléter) qu'un seul dossier de candidature.

Pour être complet et valide, le dossier doit comprendre les pièces suivantes (à joindre au formulaire en pièces attachées) :

- un curriculum vitae actualisé avec une photo d'identité,
- une lettre de motivation,
- une copie traduite certifiée conforme du dossier de scolarité universitaire (avec notamment une copie du dernier diplôme obtenue et du relevé de notes),
- copie des diplômes ou certifications de langue française. Si le candidat ne peut présenter aucune certification de langue française, un test de niveau pourra être organisé par l'AUF,
- copie de l'attestation d'admission au master francophone ou au moins un accord de principe signé par le responsable du master.

Toutes les pièces constitutives du dossier doivent être traduites et certifiées en français. L'absence de l'une d'entre elles entraîne automatiquement son rejet.

Aucun document, aucune pièce complémentaire ne sera acceptée après la validation du présent dossier, même si l'appel à candidatures est encore ouvert. Aucun dossier de candidature envoyé par courrier postal ou télécopie ne sera accepté.

**CE DOSSIER NE CONCERNE QUE LA DEMANDE D'ALLOCATION.
IL EST NÉCESSAIRE DE FAIRE AUSSI UNE DEMANDE D'INSCRIPTION AUPRÈS DU MASTER
CONCERNÉ DONT LES COORDONNÉES SONT PRÉCISÉES DANS L'ANNEXE 1 CI-DESSOUS.**

ANNEXE 1 : LISTE DES FORMATIONS FRANCOPHONES DE NIVEAU MASTER ACCOMPAGNÉES PAR L'AUF EN ASIE-PACIFIQUE

N°	Implantation	Université de délocalisation (Université d'accueil)	Université(s) partenaire(s) (Université d'origine)	Intitulé de la formation	Contacts	Lien vers l'appel à recrutement et les documents pour l'inscription dans les formations
1	Hanoi, Vietnam	Université nationale du Vietnam à Hanoi – Université des Sciences	Université de Toulon	Master 2 Min ³ D « Matériaux Innovants, Intelligents et Durables »	M. Pascal Carrière pascal.carriere@univ-tln.fr Mme. Chu Ngoc Chau ngocchau79@yahoo.com	http://www.veille.univ-ap.info/veille/appels-offres/711/
2	Hanoi, Vietnam	Université d'Architecture de Hanoi	ENS d'Architecture de Toulouse	Master DPEA « projet urbain, patrimoine et développement durable »	Mme. Nguyen Thi Mai dpea.hau@gmail.com	http://www.veille.univ-ap.info/veille/appels-offres/720/
3	Hanoi, Vietnam	Université d'Architecture de Hanoi	ENS d'Architecture de Normandie	Formation « Architecture-Paysage »	M. Pham Hoai Nam filiere.hau@gmail.com	http://www.veille.univ-ap.info/veille/appels-offres/719/
4	Hanoi, Vietnam	Académie diplomatique du Vietnam	Université Jean Moulin Lyon 3	Master 2 Droit, Gestion et Économie, mention « Relations internationales », parcours recherche « Francophonie et Relations internationales »	Mme. Hoai Trang PHAN-LABAYS trang.phan@univ-lyon3.fr Mme. Pham Thi Thanh Huyen m2.adv.123@gmail.com adv-francophonie@dav.edu.vn	http://www.veille.univ-ap.info/veille/appels-offres/710/
5	Hanoi, Vietnam	Université nationale du Vietnam à Hanoi – Faculté de Droit	Université de Bordeaux, Université Jean Moulin Lyon 3, Université Toulouse 1 Capitole	Master 2 « Droit de la Coopération économique et des affaires internationales »	M. Christian Grellois christian.grellois@gmail.com M. Benjamin Dzierlatka benjamin.dzierlatka@gmail.com M. Pham Nguyen Hoang Long long.nantes@hotmail.com	http://www.veille.univ-ap.info/veille/appels-offres/712/
6	Hanoi, Vietnam	École Supérieure de Commerce Extérieur de Hanoi	Université Rennes 2	Master 2 CREEA « Commerce et Relations Économiques Europe-Asie »	M. Marc Lautier marc.lautier@univ-rennes2.fr Mme. Nguyen Thi An Ly lynta@ftu.edu.vn	http://www.veille.univ-ap.info/veille/appels-offres/714/
7	Hanoi, Vietnam	Université nationale du Vietnam à Hanoi – Institut de la Francophonie pour l'Innovation	Université de la Rochelle	Master « Informatique - option Systèmes intelligents et Multimédia »	M. Phan Xuan Thang etudes@ifi.edu.vn etudes.ifi@gmail.com	http://www.veille.univ-ap.info/veille/appels-offres/722/
			Université Lyon 1	Master « Informatique – Option Réseaux & Systèmes communicants »		http://www.veille.univ-ap.info/veille/appels-offres/723/
8	Hanoi, Vietnam	Université de Pharmacie de Hanoi	Université Paris Descartes	Master 2 « Qualité des Médicaments »	Mme. Florence Delcher florence.delcher@fondationpierrefabre.org	http://www.veille.univ-ap.info/veille/appels-offres/700/
	HoChiMinh-ville, Vietnam	Université de Médecine et de Pharmacie de HoChiMinh-ville	Université d'Angers	Master 2 « Développement Pharmaceutique de Nanomédecines »		
	Vientiane, Laos	Université des Sciences de la Santé du Laos	Université Toulouse III Paul Sabatier	Master 2 « Pharmacologie clinique »		

N°	Implantation	Université de délocalisation (Université d'accueil)	Université(s) partenaire(s) (Université d'origine)	Intitulé de la formation	Contacts	Lien vers l'appel à recrutement et les documents pour l'inscription dans les formations
9	HoChiMinh-ville, Vietnam	Université de Droit de HoChiMinh-ville	Université Montesquieu-Bordeaux IV, Université Jean Moulin Lyon 3, Université Toulouse 1 Capitole, Université Libre de Bruxelles	Master 2 « Droit international et comparé des affaires »	M. Laurent Grosclaude laurent.grosclaude@univ-toulouse.fr Mme. Nguyen Thi Khanh Phuong ntkphuong@hcmulaw.edu.vn	http://www.veille.univ-ap.info/veille/appels-offres/708/
10	HoChiMinh-ville, Vietnam	Université nationale du Vietnam à HoChiMinh-ville – Université d'Économie et de Droit de HoChiMinh-ville	Université Panthéon-Assas Paris II	Master « Droit des affaires internationales »	Mme. Trinh Ha Phuong phuongth@uel.edu.vn M. Nguyen Minh Thanh thanhnm@uel.edu.vn	http://www.veille.univ-ap.info/veille/appels-offres/718/
11	Danang, Vietnam	Université de Danang	Université de Nice Sophia Antipolis membre du Comue Université Côte d'Azur (UNS-UCA)	Master 2 « e-Tourisme »	Mme. Nguyen Thi Thanh Xuan nttxuan@dut.udn.vn Mme. Le Thi Hong Oanh lthoanh@ac.udn.vn	http://www.veille.univ-ap.info/veille/appels-offres/721/
12	Nha Trang, Vietnam	Université de Nha Trang	Université de Perpignan, Université d'Orléans, Université d'Auvergne, Université de Toulon	Master « Gestion des entreprises et du tourisme »	Mme. Do Thi Thanh Vinh vinhdt@ntu.edu.vn	http://www.veille.univ-ap.info/veille/appels-offres/709/
13	Phnom Penh, Cambodge	Université Royale de Droit et des Sciences Économiques	Université Paris II Panthéon-Assas	Master « Droit international comparé » parcours « Droit des affaires internationales »	M. Laurent Mesmann laurentmesmann@gmail.com Mlle. Sambo Oeurn french.program.rule2@gmail.com	http://www.veille.univ-ap.info/veille/appels-offres/715/
14	Phnom Penh, Cambodge	Université Royale des beaux arts	Institut National des Langues et Civilisations Orientales	Master LLCER « Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales »	M. Joseph Thach joseph.thach@inalco.fr Mme. Claire Tovar manusastra.sedyl@inalco.fr	http://www.veille.univ-ap.info/veille/appels-offres/717/
15	Phnom Penh, Cambodge	Institut de Technologie du Cambodge	INSA de Rennes	Master francophone « Matériaux et Structures »	M. HAN Virak virak@itc.edu.kh	http://www.veille.univ-ap.info/veille/appels-offres/716/

ANNEXE 2 : CONTACTS DE L'AUF EN ASIE-PACIFIQUE ET DE SES IMPLANTATIONS

<p>AUF EN ASIE – PACIFIQUE N° 21, rue Le Thanh Tong, Hoan Kiem ou Service des projets Salle 303, n°8 rue Tran Hung Dao, Hoan Kiem Hanoi, Vietnam Téléphone : (84-24) 38 247 382 https://www.auf.org/bureau/bureau-asie-pacifique/</p>	<p>Madame Le Thi Minh Hong – Responsable de projets</p> <p>Madame Phung Thi Thanh Tu – Chargée de projet Courriel : phung.thi.thanh.tu@auf.org</p>
<p>IMPLANTATION DE HO CHI MINH-VILLE N° 49, rue Nguyen Thi Minh Khai, District 1 Ho Chi Minh-Ville, Vietnam Téléphone : (84-28) 3827 9550</p>	<p>Monsieur Nguyen Tan Dai – Responsable du Campus numérique Francophone (CNF) Courriel : nguyen.tan.dai@auf.org</p>
<p>IMPLANTATION DE VIENTIANE Campus de Dongdok – Bâtiment A Université Nationale du Laos BP 7451, Vientiane, Laos Téléphone : (856) 21 77 18 00 / (856) 20 55 51 41 64</p>	<p>Madame Julie El Moutaoukil Rousseau – Responsable de l'implantation Courriel : julie.el-moutaoukil-rousseau@auf.org</p> <p>Monsieur Vannapha Bouphapanya – Chargé de projet Courriel : vannapha.bouphapanya@auf.org</p>
<p>IMPLANTATION DE PHNOM PENH Institut de Technologie du Cambodge Blvd. Confédération de la Russie 12156 Phnom Penh, Cambodge, B.P 2365 Téléphone : (855) 23 883 135/136</p>	<p>Monsieur Im Kravong – Responsable de l'implantation Courriel : kravong.im@auf.org</p> <p>Monsieur Chey Sopheak – Chargé de projet Courriel : sopheak.chey@auf.org</p>
<p>IMPLANTATION DE PORT-VILA Avenue Léopold Sédar Senghor BP 227 Port-Vila, République du Vanuatu Téléphone : (678) 775 54 39</p>	<p>Madame Carole WAHNOUN – Directrice de l'implantation Courriel : carole.wahnoun@auf.org</p>